



Les liqueurs Chartreuse sélectionnent le site d'Aiguenoire à Entre-deux-Guiers (Isère) et entrent dans une nouvelle étape de leur projet de création de distillerie

Les Moines et les Conseils d'Administration des liqueurs Chartreuse ont retenu la Grange des Chartreux, située au hameau d'Aiguenoire, à Entre-deux-Guiers, pour accueillir leurs activités de production. Le projet entre désormais dans une nouvelle phase, destinée à obtenir les autorisations indispensables à l'établissement de la 5^{ème} distillerie des Chartreux. Le Musée, les activités administratives, l'embouteillage et l'expédition demeurent sur le site de Voiron, que les liqueurs Chartreuse souhaitent développer par la création d'un centre dédié au patrimoine culturel et gastronomique du pays Voironnais.

Le site d'Aiguenoire, à Entre-deux-Guiers, choisi pour son ancrage territorial exceptionnel et son histoire commune à celle de l'Ordre des Chartreux.

Situé à 12 kilomètres du Monastère de la Grande Chartreuse, le site d'Aiguenoire accueille l'unique grange étable des Chartreux en état « originel », que les Moines ont bâti au 17^{ème} siècle. Cet écrin de nature, au cœur du massif de la Chartreuse, est en parfaite harmonie avec l'image et les valeurs des liqueurs Chartreuse : permanence, qualité et authenticité. La proximité du site d'Aiguenoire avec le Monastère de la Grande Chartreuse permettra aux moines distillateurs de retrouver rapidement leur vie contemplative. Le site d'Aiguenoire, amené à accueillir la 5^{ème} distillerie de l'histoire des Chartreux, se situe à quelques kilomètres seulement de l'ancienne distillerie de Fourvoirie, qui a hébergé la production des liqueurs Chartreuse de 1860 à 1903 puis de 1930 à 1935.

Une nouvelle étape dédiée à l'obtention des autorisations d'implantation des activités de production

Le site d'Aiguenoire est aujourd'hui classé en zone agricole. L'obtention d'autorisations administratives constitue donc un préalable nécessaire à l'accueil des activités de production des liqueurs Chartreuse. Un ensemble d'acteurs publics, parmi lesquels la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, la commune d'Entre-Deux-Guiers, la Préfecture et les services DREAL et SDIS, doit se prononcer sur l'opération d'aménagement prévue par les liqueurs Chartreuse. « *Nous abordons cette nouvelle étape avec sérénité et une grande confiance dans l'avenir* » assure Emmanuel Delafon, Président-directeur général des liqueurs Chartreuse. « *La production des liqueurs Chartreuse est une activité artisanale et une composante du patrimoine régional, dont l'envergure est internationale. Les liqueurs Chartreuse sont à même de contribuer à la notoriété du territoire qui les accueille et d'en dynamiser l'activité économique* » poursuit-il. L'obtention du permis de construire est envisagée pour le courant 2016, ce qui permettrait un démarrage des activités de production sur ce nouveau site à l'horizon 2018.

Une collaboration active avec l'ensemble des parties prenantes pour une mise en œuvre du projet dans le respect de son territoire d'accueil.

Les liqueurs Chartreuse travaillent conjointement avec un ensemble d'acteurs impliqués sur le territoire de Chartreuse. Un partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et le Parc Naturel Régional de la Chartreuse, leur permettra d'intervenir sur le projet afin d'assurer la cohérence et l'authenticité des matériaux utilisés – notamment le bois et la pierre – dans la construction des bâtiments.

Dans leur volonté de préserver l'environnement du site, les liqueurs Chartreuse sont accompagnées par l'association de protection de la nature du Pic Vert. « *Nous avons effectué des études préliminaires sur la faune et la flore présentes sur le site et les premiers résultats démontrent qu'il n'y a pas d'incompatibilité environnementale avec le projet* », commente Jean-François Noblet, secrétaire de l'association Le Pic Vert. « *Les liqueurs Chartreuse devraient nous confier la charge de la valorisation des espaces du site non exploités pour la production, comme les deux étangs dont la conservation et la préservation de l'équilibre écologique et biologique seront un atout pour le site exploité par les liqueurs Chartreuse* ». Ces étangs étaient à l'origine utilisés par les moines Chartreux pour l'élevage de poissons.

Les liqueurs Chartreuse ont également soumis aux riverains idées et solutions pour privilégier le confort et la tranquillité de tous.



**La volonté d'assurer l'avenir du site de Voiron,
qui abrite la production des liqueurs depuis près de 80 ans.**

Le Musée, les activités administratives, d'embouteillage et d'expédition demeurent sur le site de Voiron. Les liqueurs Chartreuse entendent valoriser ce patrimoine unique et travaillent en partenariat avec la Mairie de Voiron et le Pays Voironnais sur un nouveau projet. Ainsi, le site de Voiron est amené à devenir un centre de rayonnement régional dont la vocation est de capitaliser sur l'histoire et l'ancrage du site pour développer un centre de rayonnement régional. Le potentiel du site est exceptionnel, comme en témoigne l'attractivité du Musée des liqueurs Chartreuse visité par près de 80 000 personnes chaque année dont 20% d'étrangers.

L'extension de l'attractivité du Musée constituerait un véritable atout pour Voiron, en particulier sur le plan économique.